

Réserve Sociale : les étudiants du travail social, de « la chair à canon » ?

Le gouvernement a lancé mardi 24 mars un appel aux 40000 étudiants du travail social pour former une Réserve Sociale. Ces jeunes volontaires sous forme de stages ou CDD seront là, pour « assurer la continuité de la prise en charge ». Selon le gouvernement, il faut « tout faire pour éviter qu'à la crise épidémique ne s'ajoutent des drames sociaux ».

Chacun appréciera la rhétorique gouvernementale tout comme chacun pourra décider, ou non, de rejoindre cette réserve sociale comme celle de la réserve civique.

Mais dans quelles conditions veut-on envoyer les jeunes étudiants prêter mains fortes aux personnels ? Quand on sait que ces personnels, en première ligne, continuent d'assurer les prises en charge et souvent vont au travail la peur au ventre.

Le constat est sans appel.

Après plus d'une semaine d'urgence sanitaire, force est de constater que dans les structures ou établissements du secteur social, médico-social, de la protection de l'enfance, de l'aide à domicile et de l'insertion, c'est bien le désordre et la menace qui règnent.

Ainsi, dans la continuité des politiques d'austérité mises en place depuis des années aux manques de moyens, de personnels, s'ajoute le manque de sécurité même élémentaire, à savoir, des masques, des gants, des gels hydroalcooliques. En cas de suspicion ou de coronavirus avéré du personnel ou d'usagers, la désinfection des établissements ou des structures n'est pas forcément organisée. Avec l'absence de réalisation de test obligatoire, personne ne peut savoir s'il ne côtoie pas une personne contaminée.

Dans ce contexte dangereux, comme nous le font savoir nos syndicats et nos adhérents, le gouvernement veut envoyer dans les structures, pour pallier les absences des personnels contaminés, des étudiants du travail social sans consignes, ni mesure de sécurité à la hauteur de cette pandémie mortelle...

À la FNAS FO, nous n'acceptons pas qu'en plus des personnels en activité, ces étudiants, cette jeunesse soit mise en danger de mort en allant travailler dans des lieux où les mesures de protection d'hygiène et de sécurité ne seraient pas ou partiellement mises en place.

C'est pourquoi nous continuons de revendiquer que partout, soient mises en place les mesures de sécurité indispensables et à la hauteur de la situation que nous subissons.

- Pas une structure, un établissement, sans masques, sans gants, sans gels hydroalcooliques et des lieux de travail désinfectés si nécessaire.
- Aucun étudiant dans les établissements où les mesures de protection et les protocoles ne sont pas assurés.
- Aucun étudiant sans contrat de travail, dans les établissements. Un contrat de travail est le seul garant de l'obligation de l'Employeur d'assurer sa santé et sa sécurité...

Non aux mesures dérogatoires au Code du travail et aux Conventions Collectives votées dans la loi d'urgence sanitaire.

Oui à un plan financier d'urgence ! Et sans attendre, la FNAS FO exige des moyens à la hauteur des besoins pour notre secteur social et médico-social comme pour tous les secteurs indispensables, en particulier celui de la Santé.

Les moyens existent puisque le 19 mars 2020, ce gouvernement a fait voter à l'unanimité l'attribution de 300 milliards aux banques, alors qu'il est incapable de fournir le matériel de protection nécessaire aux travailleurs des secteurs en première ligne face à cette crise sanitaire qui met leur vie en danger.

Comme tous les salariés du secteur, les étudiants du travail social ne sont pas de « la chair à canon ».